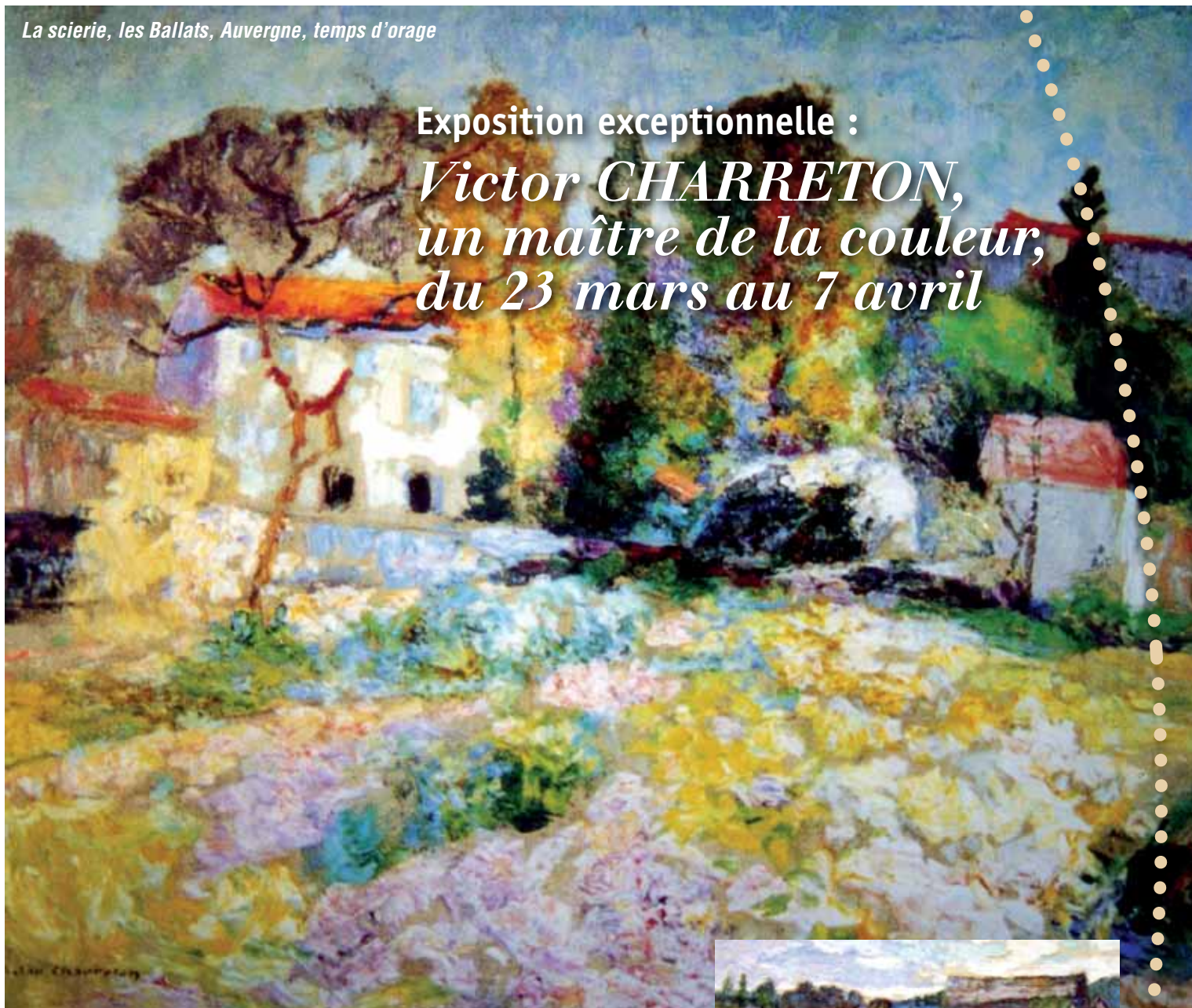


*La scierie, les Ballats, Auvergne, temps d'orage*

Exposition exceptionnelle :  
*Victor CHARRETON,*  
*un maître de la couleur,*  
*du 23 mars au 7 avril*



**C**hamalières s'apprête à présenter une nouvelle exposition exceptionnelle, après celle organisée en 2006, du grand artiste Victor CHARRETON (1864 – 1936), et cette fois le public aura l'occasion d'admirer la collection unique que le Docteur Robert CHATIN, Président de l'association « Les amis de Victor CHARRETON » a léguée à la Ville : 40 tableaux qui seront présentés du 23 mars au 7 avril 2013, dans la salle du Carrefour Europe (donation de 49 tableaux).

Peintre originaire de Bourgoin-Jallieu en Isère, Victor CHARRETON appartient à cette génération d'artistes de l'école française qui se consacre au paysage à la suite des impressionnistes. Il a su particulièrement bien célébrer l'Auvergne.

Chef de file de la fameuse école de Murol, ce génie de la couleur, a été la référence, représentant un véritable « phare » pour toute une génération de peintres.

Victor CHARRETON a peint l'Auvergne, la Bretagne, la Provence, le sud de l'Europe et le Maghreb, avec une véritable prédilection pour les paysages auvergnats.

Il a immortalisé une Auvergne rurale, champêtre et villageoise. Son travail sur la neige reste un véritable modèle. Ses toiles, conservent un caractère plus que jamais actuel.

Installé à Saint Amand Tallende, Victor CHARRETON s'est marié en 1893 avec Elmy CHATIN, fille d'un entrepreneur de La Sauvetat (Puy-de-Dôme).

**Du 23 mars au 7 avril 2013, salle du Carrefour Europe.**



*La scierie, les Ballats, Auvergne, temps d'orage*



*Neige en auvergne sur les bois coupés*

## La Géothermie, une solution énergétique à creuser !

### *La géothermie profonde, un projet dans la ville jumelle de Geretsried*

**A** l'occasion de la semaine d'échanges du jumelage qui s'est déroulée du 26 au 30 septembre dernier à Geretsried en Bavière, un groupe des hôtes de Chamalières emmené par Louis GISCARD d'ESTAING a effectué une visite du site de forage pour la géothermie profonde.

Il s'agit d'un projet réalisé par la ville de Geretsried avec l'entreprise ENEX Power Germany. Un représentant d'ENEX a expliqué les bases techniques et la façon envisagée pour procéder à la mise en place de la géothermie à Geretsried.

Sur toute la région des pré-alpes bavaroises s'étale le bassin de molasse qui se caractérise par une couche très aquifère de 500 mètres de profondeur de roche calcaire. Cette couche se trouve à une profondeur de 4500 mètres au-dessous de Geretsried. L'eau dans cette couche a une température de 150° C. Par un forage de pompage, on pompe l'eau chaude à la surface. Là, on lui enlève l'énergie à l'aide d'un échangeur thermique.

Cette énergie est utilisée pour produire de l'électricité et pour le chauffage urbain. Les avantages de la géothermie sont évidentes : disponibilité pendant 365 jours, 24/24 heures par an, aucune influence environnementale, fourniture d'électricité et de thermique simultanée.

Après cette présentation de la Maison ENEX, Mr DÜHRING, directeur de SARL Energie Geretsried, a fait un exposé sur les énergies renouvelables et les exigences concernant l'approvisionnement d'énergie locale pour l'avenir. Les raisons principales pour se concentrer sur les énergies renouvelables sont la protection du climat et la sécurité de fourniture, qui n'est pas assurée par les réserves fossiles et qui est mise en danger par la croissance de la population mondiale et les instabilités politiques.

Après avoir fait un cadastre thermique, la ville de Geretsried va construire un réseau de chauffage urbain approvisionné de thermique par la géothermie. Les avantages pour la population de Geretsried seront la stabilité des prix, la sécurité pour l'avenir et la valeur ajoutée sur place.

La Géothermie consiste à extraire de l'énergie sous forme thermique, notamment par l'intermédiaire des eaux chaudes ou des vapeurs souterraines.

#### **En Auvergne**

La composition géologique de la région présente de nombreux atouts et augure de réelles perspectives de développement de la géothermie. En effet, le sous-sol auvergnat étant très complexe, le potentiel n'est pas encore totalement connu.



**99% de l'intérieur de la terre sont plus chauds que 1000°C !**

La géothermie est le terme qu'on utilise pour la chaleur emmagasinée dans la croûte terrestre. La température augmente de 30° C tous les mille mètres de profondeur. On se sert de la géothermie profonde pour des projets industriels de production d'électricité et de commercialisation de la thermique. Pour y arriver, on fonce des forages de plusieurs mille mètres pour être capable de se servir de températures de plus de 100°C. On estime la réserve d'énergie mondiale qu'on peut exploiter avec la technique actuelle de forage à 30 fois la réserve fossile.



**La visite des installations pour la mise en place d'un chauffage par la géothermie à Geretsried, en présence de Cornelia IRMER, Maire de Geretsried, Gerhard MEINL, Président du Comité de jumelage et du Maire de Chamalières.**



## Remise des prix du Concours communal de fleurissement 2012

La remise des prix du Concours communal de fleurissement 2012 a été effectuée par Louis GISCARD d'ESTAING, Maire, Alain BRESSON, Conseiller Général et Premier Adjoint, en présence des membres de la Commission Développement durable, environnement, cadre de vie » ; Christophe BRAS responsable de la cellule environnement de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), Eric LEMARECHAL, Responsable du service Développement Durable et Espaces Verts.

### Dans la catégorie Maisons :

- 1<sup>er</sup> Prix : M. VACHERON ;
- 2<sup>ème</sup> Prix : Mme BESSON,
- 3<sup>ème</sup> Prix M. DEGEORGE ;

### Catégorie commerce :

- 1<sup>er</sup> Prix : M. MIOCHE ;
- 2<sup>ème</sup> Prix : M. VENET

### Catégorie BALCON :

- 1<sup>er</sup> Prix : Mlle BACCUSAT ;
- 2<sup>ème</sup> Prix : MME VAMPARIS ;
- 3<sup>ème</sup> Prix M. MOREL

### Catégorie immeuble :

- 1<sup>er</sup> Prix : Mme BOURDIER



Les récipiendaires du concours 2012 autour du Maire et d'Alain BRESSON, Premier Adjoint, de Jacques AUBRY, Adjoint, lors de la remise des prix qui a eu lieu dans une serre municipale.

## Une Charte d'entretien de l'espace public

Christophe BRAS responsable de la cellule environnement de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), a remis officiellement à Louis GISCARD d'ESTAING, la charte d'entretien de l'espace public au niveau 2, signée par la Ville l'engageant ainsi dans une démarche éco citoyenne qui consiste à réduire l'utilisation de polluants phytosanitaires.

Rappelons que la ville de Chamalières est une des rares communes à s'être engagée à réduire fortement l'usage de produits phytosanitaires qui sont une source de pollution.

De nombreuses alternatives sont utilisées par les agents municipaux qui ont fait un effort conséquent pour maintenir la qualité de l'espace urbain.



Louis GISCARD d'ESTAING, Alain BRESSON, avec Christophe BRAS, responsable de la cellule environnement de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

## Le Maire de Chamalières, avec son geste de tri est passé sur le stand d'Eco-Emballages !

A l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales du 20 au 22 octobre à Paris, les élus, en triant des emballages dans le bon bac, ont participé à « l'effet papillon ».

### Un geste concret pour l'environnement

Trier, c'est contribuer à l'amélioration du recyclage en France ; c'est créer de nouvelles matières à partir de celles existantes et participer ainsi à la création d'une économie circulaire. Chaque petit geste de tri compte et, réalisé collectivement, donne de grands résultats. C'est ça l'effet papillon !

Louis GISCARD d'ESTAING avait sensibilisé le Gouvernement, lors d'une question posée à Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement en préconisant la systématisation en faveur du recyclage sur les axes d'autoroutes.



## L'hiver arrive... pensez aux oiseaux !

Comme chaque année, est disponible en Mairie, au C.M.I, au C.C.AS ainsi qu'à la maison des associations un petit prospectus concernant le bon comportement à adopter envers les oiseaux, afin de leur venir en aide pendant la saison hivernale. Tous à vos boules de graisses!



## *Semaine du cœur 2012* **La Ville mène une sensibilisation à la prévention des maladies cardiovasculaires**

**A** l'occasion de la semaine du cœur 2012, sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, la Municipalité de Chamalières, dans le cadre de sa politique de prévention santé, organisait le 6 novembre, dans la salle municipale du Carrefour Europe, en partenariat avec L'Association Régionale de Cardiologie d'Auvergne, Le Club « Cœur et Santé - Dôme Sancy », toute une après midi de sensibilisation du public destinée à la prévention des maladies cardiovasculaires.

Une après midi qui alternait et combinait de multiples actions : initiation aux défibrillateurs et aux massages cardiaques par la Protection Civile 63, une exposition sur la prévention des maladies cardiovasculaires, une initiation à l'auto-mesure de la pression artérielle, la projection d'un film sur l'intérêt et l'utilisation des défibrillateurs.

Cet après midi s'est terminé par une conférence animée par Xavier BOUSSET, Adjoint à la Prévention, la jeunesse et la Sécurité, et lors de laquelle le Professeur Jean CASSAGNES, Président de l'Association Régionale de Cardiologie, est intervenu sur la thématique : « Les maladies cardiovasculaires: ça n'arrive pas qu'aux autres », en présence du docteur BOÏTEUX, cardiolo-



**Les organisateurs et participants à cette journée : Xavier BOUSSET, Adjoint à la Prévention, la jeunesse et la Sécurité, le joueur international de rugby, Elvis VERMEULEN, codirecteur de la société Cardiop, le Professeur Jean CASSAGNES, Président de l'Association Régionale de Cardiologie, le docteur BOÏTEUX, cardiologue, et les dirigeants de Cardiop ont animé cet après-midi de prévention suivie par un nombreux public.**

gue, et marqué par la participation du joueur international de rugby, Elvis VERMEULEN, codirecteur de la société Cardiop. Un gros succès pour cette manifestation puisqu'une centaine de personnes y ont assisté. La conférence s'est prolongée par de nombreuses questions de la part du public sur les maladies cardiovasculaires.

Rappelons que la Ville a installé depuis 2008, 12 défibrillateurs dans les lieux publics (au droit des pharmacies, des installations sportives de la commune et des deux bureaux de police municipale) accessibles et reliés 24 heures sur 24 avec le SAMU, et qui desservent tout le territoire de la commune.

L'accès public à la défibrillation est une réalité communale. La Ville de Chamalières a intégré le réseau Ville Santé de l'OMS fin 2011 et se trouve donc référencée dans les guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

## *Signature d'une charte de bon usage relative aux antennes relais de téléphonie mobile*

**U**ne charte a été élaborée conjointement par la Ville et les opérateurs de téléphonie mobile, avec pour objectifs de viser à une plus grande transparence sur les installations d'antennes relais. Cette charte a été réalisée dans le souci de répondre aux problématiques de développement durable dans le cadre de la réglementation en vigueur concernant les antennes relais. Cette charte a été signée pour une durée d'une année. Elle est renouvelée par tacite reconduction et un bilan d'application sera effectué chaque année.

**De gauche à droite, Cyrille Frantz HONEGGER, Directeur des Relations Régionales SFR Collectivités, Brigitte ALLEGRETTE, Directrice des Relations avec les collectivités locales, DR Auvergne Orange, Louis GISCARD d'ESTAING, Maire, Catherine GABAY Directrice aux Affaires Réglementaires et Institutionnelles représentant la société Free Mobile, Catherine KRIEF, Chargée de Relations Extérieures et Gestion du Patrimoine de la région Centre-Alpes représentant la société Bouygues Telecom.**



## **Les travaux de la Commission Communale d'Accessibilité**

**L**a commission communale d'accessibilité a réuni dernièrement son groupe de travail voirie/espaces publics, composé d'élus, de responsables communaux et de représentants d'associations de personnes handicapées afin d'étudier le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements publics (PAVE).

Le PAVE fixe les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les circulations piétonnes et les aires de stationnement. Le groupe a dressé un état du stationnement handicapé. Améliorer l'accessibilité à ces stationnements est l'un des objectifs du groupe de travail. Deuxième objectif : dresser le diagnostic de l'accessibilité piétonne des voies de circulation. Cette étude portera sur les 7 zones de chalandises de la ville.



**Le groupe de travail s'est réuni en Mairie sous la responsabilité d'Alain BRESSON, conseiller général, 1er Adjoint, en présence de Jacques AUBRY, Adjoint aux travaux et de Marc SCHEIBLING, Conseiller Municipal Délégué, M. RUIZ pour l'Association des Paralysés de France, M. MOREL et M. DUDRAGNE représentants de la Fédération Nationale des accidentés du travail et handicapés.**

## Des vacances de Toussaint tonifiantes !

**D**urant les vacances de la Toussaint, Cham'ados a ouvert ses portes du 29 octobre au 9 novembre 2012, avec une première semaine très sportive : volley, badminton, escalade, mais aussi des activités manuelles et des jeux de société ; et une deuxième semaine placée sous le signe du Japon, lors de laquelle les jeunes ont pu découvrir plusieurs facettes de la culture du pays du soleil : aikido, conception bd manga, calligraphie avec l'association J.A.N.A. et atelier cuisine sushi avec l'association A.N.I.S. étoilé.

Cette association a fait découvrir les différents produits utilisés pour concevoir les sushis et a aussi fait de la prévention alimentaire, rappelant qu'il était important de savoir d'où viennent les aliments, et de consommer mieux, en mangeant des fruits et légumes de saison, provenant de producteurs locaux, afin d'éviter la «mal bouffe».

La découverte de la culture zen, a été enrichissante pour tous les participants.



Séance d'atelier sushis en présence de Xavier BOUSSET, Adjoint à la jeunesse.



Lors d'une séance d'aïkido

### Le programme cet hiver

#### ● Vacances de Noël

CHAM' ADOS ouvrira ses portes pour les 12/16 ans pendant les vacances scolaires de Noël : les 2, 3, et 4 janvier 2013 et pour les

#### ● Vacances de février/mars (Vacances d'hiver : du 25/02 au 8/03/2013, 2 semaines).

L'équipe d'animation encadrera un programme dense, comprenant de nombreuses activités : sortie ski, randonnée à cheval, du canoë, de la tyrolienne, de l'accrobranche, du skate, et du basket, du foot US etc. Pour la partie culturelle : des percussions, du théâtre, des arts plastiques, de l'art urbain. Initiation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours, sortie au Pal.

Inscriptions et renseignements, auprès de Karine POUGET au CMI : 04 73 31 24 06 ou au 06 71 77 49 28 les mardis matin et les jeudis après midi ; adresse mail [pole-jeunesse.chamalieres@gmx.fr](mailto:pole-jeunesse.chamalieres@gmx.fr)

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au C.M.I. (Carrefour Europe, place du Général de Gaulle) ou à télécharger sur le site de la ville, les pièces à fournir en plus du dossier sont l'attestation d'assurance, et la photocopie des vaccins.

## Nouvelle opération de prévention santé initiée par la Ville Un Brevet de secourisme pour les 12/18 ans



Louis GISCARD d'ESTAING, Maire de Chamalières, et Xavier BOUSSET, Adjoint à la Prévention, Jeunesse, Sécurité lors de la présentation de cette formation au brevet de secourisme pour les 12 à 18 ans qui est prise en charge financièrement à 50% par la Ville de Chamalières.

**D**ans le cadre de sa politique de Prévention Santé, qui lui a permis d'intégrer en 2011, le réseau Ville Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé, la Ville de Chamalières propose aux 12/18 ans un nouveau dispositif : se former aux gestes de 1<sup>er</sup> secours et obtenir leur brevet de secourisme, dénommé le PSC1.

Organisées par le Pôle Ados-Jeunesse de Chamalières, ces formations dispensées par la Fédération de Protection Civile du Puy-de-Dôme et qui s'étaleront sur trois samedis matins consécutifs, visent à permettre l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours et à la préservation de l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours.

« Il s'agit pour une commune d'une action innovante qui s'inscrit dans la politique de prévention santé que nous menons depuis plusieurs années. Nous envisageons par ailleurs d'ouvrir des sessions spécifiquement en direction des adultes », a indiqué le Maire de Chamalières, Louis GISCARD d'ESTAING.

« Permettre aux jeunes d'apprendre sur le territoire de la commune et dans les meilleures conditions d'accueil possibles, les gestes qui permettent de répondre à des situations d'urgence et de sauver des vies nous paraît particulièrement pertinent », a précisé Xavier BOUSSET, Adjoint à la Prévention, la Jeunesse, et la Sécurité.

En effet, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à ces formations la Ville a mis en place pour les Chamaliérois un « tarif jeunes » avec une prise en charge de 50% du coût de la formation, soit 30 euros au lieu des 60 euros qui est le tarif usuel en vigueur pour ce type de formation.

Deux sessions de formation sont déjà programmées : les 2, 9 et 15 février pour la session d'hiver et les 30 mars, 6 avril et 13 avril pour la session de printemps.

Renseignements et inscriptions auprès du Centre Municipal d'Information, place Charles de Gaulle au Carrefour Europe, le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h30, ou en téléphonant au 06 71 77 49 28 ; ou par mail : [pole-jeunesse.chamalieres@gmx.fr](mailto:pole-jeunesse.chamalieres@gmx.fr).



**Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes composé de 33 élèves des classes de CM2 avec à leurs côtés le Maire, plusieurs adjoints et conseillers municipaux, M. Pierre BUYSSCHAERT, inspecteur de l'Éducation Nationale.**

## Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes



**Une dernière séance pour le Conseil des Jeunes 2011/2012 avec un diaporama à la maison des associations en présence du Maire, de Michelle CLEMENT, Adjointe responsable du CMJ, Adjointe Education, Vie Scolaire, Sports, de Xavier BOUSSET, Adjoint Jeunesse, Gérard FAYET, photographe, Geneviève GOB, Conseillère Déléguée, Marie Jo DELAHAYE, Conseillère Municipale et de M. CHEMINAL, représentant de l'Éducation nationale.**



**Louis GISCARD D'ESTAING, a annoncé jeudi 11 octobre dans le parc Montjoly, les résultats des élections et il a remis à chaque nouvel élu une écharpe de conseiller confectionnée par Monique COGNAT.**

Les résultats des élections du Conseil Municipal des Jeunes 2012/2013 ont été annoncés le 11 octobre 2012 par le Maire.

Comme chaque année, 33 élèves des écoles Jules Ferry, Montjoly, Paul Lapie et Sainte Thècle ont été élus par leurs camarades pour siéger au sein du Conseil municipal des Jeunes.

Jusqu'en octobre 2013, ils concevront et réaliseront diverses actions, sous la direction de Michelle CLÉMENT, adjointe à l'Éducation et aux sports, responsable du CMJ.

Le Conseil Municipal des Jeunes fêtera ses dix années d'existence en octobre 2013.

### La composition du nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Le maire et les adjoints jeunes pour l'année scolaire 2012/2013 sont :

- Maire : Julie GAROT (JULES FERRY)
- Adjoints : Ninon BARRERA (SAINTE THECLE), Louise LEONETTI (MONTJOLY), Léo MISSONNIER (PAUL LAPIE).
- Conseillers Municipaux :
  - Ecole Jules FERRY : Gabriel CASAJUS-GIL, Clara GIRARD, Antoine HELIEZ, Jules HONORE, Ombeline LEMAIRE, Alexandre LEPRON, Danila NIKIFOROV, Théophile THAVE, Juliette VACHE,
  - Ecole MONTJOLY : Paulina COHALION, Naïa DERET, Gabrielle GUENAUD, Lazarine PETAVY, Dimitri PLANAT,
  - Ecole Paul LAPIE : Emma CAPPELLO, Aude GARCIA, Valentin JOUFFRET, Antoine LABELLE, Emma LAVIGNE, Clément LEOTY,
  - Ecole SAINTE-THECLE : Angèle BARDIN, Marie BEROUJON, Victor CHARPIGNON, Garance DAMIENS, Edmond DE GOVE, Alexandre GRAFF SALMONT, Ayline PEYRAT, Emma PLANTADE, Rayan TAWIL.

## 6<sup>ème</sup> challenge Claude PIALOUX au gymnase du Colombier.

L'Etoile de Chamalières Basket organise les 4 et 5 janvier 2013 son traditionnel tournoi international réservé cette année aux catégories minimes et juniors, avec un plateau sportif très relevé et une action caritative en faveur des enfants de Madagascar pour l'Association «Les Enfants du Soleil».

Entrée gratuite. Venez nombreux à partir de 9h.

## Football Seniors filles au FC Chamalières

En fin de saison dernière, un besoin s'était fait jour au FC Chamalières : la création d'une équipe de filles. Sitôt lancée, l'idée a fait son chemin et c'est ainsi que dans les dernières semaines de la saison dernière, une équipe de filles s'est constituée et s'est entraînée, profitant de l'expérience et de la bienveillance de Guy HANUS, entraîneur de l'équipe fanion masculine.

Inscrites cette saison dans le championnat à 7 du district du Puy-de-Dôme, sous la houlette de Pierre JUILLARD dont l'enthousiasme a fait l'unanimité, ces seniors filles s'entraînent, les vendredis de 20h45 à 22h30, de façon assidue, sérieuse et avec une motivation et une bonne humeur sans faille, au complexe sportif Claude Wolff. Actuellement 4<sup>ème</sup> de leur championnat, avec 6 matchs joués et 13 points, elles restent sur 2 belles victoires qui prouvent que le seniors filles rouges et blanches montent en puissance.



Michelle CLEMENT, Adjointe aux Sports, avec Didier CHASTANG, Président du club de foot, aux côtés des joueuses et de l'équipe d'encadrement.

## Exploit des Chamaliérois à la SOFIA Cup : Léa Labrousse et Valentin Durand en or



L'équipe de France de Trampoline / Tumbling avait rendez-vous à Sofia, en Bulgarie, pour une étape de Coupe du Monde ainsi qu'un Tournoi par groupe d'âges : la Sofia Cup. Du 4 au 7 octobre à l'Arena Armeec Sofia, plus de 500 athlètes ont pris part à la compétition. Ils représentaient 22 pays. Une compétition qui lancera, pour tous les engagés français, leur saison 2012/2013 !

Les 2 chamaliérois retenus par la FFG pour représenter la France à cette compétition remportent leur catégorie respective. Si la victoire de Léa Labrousse, favorite dans la catégorie 15/16 ans, était espérée et attendue après sa 1<sup>ère</sup> place aux qualifications de vendredi, celle de Valentin Durand est une belle surprise. 3<sup>ème</sup> après les qualifications, Valentin réussit un très beau passage en finale, ce qui lui permet de dépasser les 2 concurrents qui le précédaient. Léa Labrousse confirme avec cette victoire qu'elle est bien une des meilleures trampolinistes de sa génération. Pour Valentin cette victoire efface la déception des France où il n'avait pas eu la réussite escomptée et montre qu'il faudra désormais compter sur lui.

### Résultats - Tournoi par groupe d'âges (par FFG (08/10/2012))

Dans la catégorie 11-12 garçons en Trampoline, Valentin Durand, après de bonnes qualifications, réussit une superbe finale. Il profite de la chute de l'Anglais, son principal concurrent, pour terminer 1<sup>er</sup>. En 13-14 filles (Trampoline), Léa Labrousse, déroule: elle propose de bonnes qualifications et termine par une bonne finale. Elle fait preuve d'une grande maîtrise qui la propulse au 1<sup>er</sup> rang. En 15-16 garçons (Trampoline), Bruno Tarbes et Pierre Gouzou s'invitent en finale, grâce à de solides programmes. Bon passage également pour Noé Chémel mais qui chute malheureusement à la dernière touche du libre.

Garçons 11 - 12 ans - Trampoline : 1. Valentin Durand (FRA), 2. Stankov BUL, 3. Stoyanov BUL

Filles 13 - 15 ans - Trampoline : 1. Léa Labrousse, 2. Popova RUS, 3. Tuvakbayeva UKR

# Agenda

## Décembre

■ **30 novembre au 26 janvier** : Exposition collective « Les amis de l'A.M.A.C.

■ **Du 16 au 24 décembre** : Stand UNICEF à l'Espace René PAPUT.

■ **Du 17 au 30 décembre** : Exposition ORACLE « Images et regards d'ailleurs »

## 2013

### Janvier

■ **6 janvier** : représentation théâtrale au profit de « Vivre comme avant » à 15H30, à la salle municipale du Carrefour EUROPE.

■ **19 janvier** : Représentation du Chamalières Atelier Théâtre.

■ **20 janvier** : représentation théâtrale au profit de « Vivre comme avant » à 15H30, à la salle municipale du Carrefour EUROPE.

■ **du 25 janvier au 10 février** : Exposition « les artistes chamaliérois » à la salle du carrefour Europe.

### Février

■ **du 8 février au 9 mars** : Exposition de peinture de Michel GAYARD à l'A.M.A.C.

■ **Les 16 et 17 février** : Salon annuel de l'association Philatélique et Numismatique d'Auvergne.

■ **18 au 24 février** : Exposition Adrien BUSSON à l'Espace René PAPUT.

■ **21 février** : Concours de la plus belle frimousse organisée l'UNICEF. Exposition de 10h à 18 heures à la salle municipale du Carrefour EUROPE.

■ **22 février** : Délégation Chamaliéroise des Jeunesses Musicales de France en représentation théâtrale dans « La fontaine, la chanteuse et le bassiste ».

- **24 février** : Bourse d'échange annuelle de l'association Arverne Ferroviaire Miniature Club.

### Mars

■ **2 mars** : Représentation du Chamalières Atelier Théâtre.

■ **4 au 12 mars** : Semaine de la Poésie à l'Espace René PAPUT.

■ **du 8 au 10 mars** : 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'exposition « Talents de Femmes »

■ **15 au 17 mars** : Salon du livre ancien / Salle du carrefour Europe et espace René PAPUT.

■ **du 23 mars au 7 avril** : Exposition Charreton à la salle municipale du Carrefour Europe.

- Hôtel de Ville
- Complexe sportif Claude Wolff
- Salle du Carrefour Europe
- Espace René Paput
- AMAC
- Gymnase du Colombier
- Eglise de Chamalières

- Maison des Associations
- Monument place du Souvenir
- Lycée d'enseignement général d'hôtellerie et de tourisme
- Complexe sportif Chatrousse
- Galerie Municipale d'Art contemporain
- Parc Montjoly





### Le groupe Ensemble pour Chamalières

#### L'INSÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS PUBLICS, C'EST MAINTENANT...

Depuis la mise en service du tramway, à l'automne 2006, les incivilités et autres actes de délinquance n'ont cessé d'augmenter. On note ainsi entre 2006 et 2011, une augmentation de 300% de ces actes, passant de cent faits par an en moyenne à trois cents faits en 2011 !

Après des caillassages des moyens de transport, des aveuglements de chauffeurs avec des lasers, c'est désormais le risque de jets de cocktail Molotov! La peur gagne les usagers, surtout le soir ! C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'une police des transports qui évoluerait, comme dans de nombreuses villes, dans les rames du tramway et dans les bus et qui permettrait une présence tout au long du service ainsi que la mise en place de caméras de vidéosurveillance, comme nous le pratiquons au Carrefour Europe et à Beaulieu avec succès, le long du tracé du tram et des lignes de bus à problème.

#### ... Et problème de « taille » pour la circulation des nouveaux bus ligne B

A la suite de l'achat des Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) sur la ligne B, pour 750 000 € par unité, le SMTC n'a pas su identifier le problème de gabarit et a attendu le 4 octobre pour le signaler à notre Maire par courrier et de surcroît demandant à la ville de Chamalières de prendre en charge les travaux d'aménagement. Grâce à l'intervention de notre Maire qui a son initiative a programmé une réunion le 25 octobre avec le SMTC et la T2C, c'est finalement le SMTC qui finance les agencements

permettant aux nouveaux bus, qui font 5 cm de plus, de se croiser !

#### La pression fiscale, c'est encore maintenant...

Alors que l'instauration d'un impôt nouveau en 2011, une taxe intercommunalité de 1,65%, a permis au budget de Clermont Communauté de bénéficier pour la seconde année d'une bouffée d'oxygène de 11 M € dont 900 000 € des chamaliérois, on n'entend plus la gauche s'émouvoir sur le désengagement de l'État, à l'origine semblait il de la création de cette taxe additionnelle !

Alors que l'exécutif de Clermont Communauté prédisait l'assèchement de ses ressources avec la réforme de la Taxe Professionnelle, le produit fiscal passe finalement de 92 M € en 2010 à 105 M € en 2012 !!! Cette augmentation considérable de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) qui a succédé à la TP a été vécue comme un véritable choc fiscal par de nombreuses entreprises et commerces fragilisés par la situation économique !

Quand à la gestion municipale à Chamalières, depuis 2006, il n'y a eu aucune augmentation d'impôt, contrairement à nombre de ses voisines gérées par la gauche, au nom, probablement, du maintien du pouvoir d'achat de leurs administrés !

COLLECTIVITES	TAXES	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	% Augm. 2012/2006
CHAMALIÈRES	Taxe Habitation	11,96	11,96	11,96	11,96	11,96	11,96	11,96	0,00%
	Taxe Foncière Bâtie	21,43	21,43	21,43	21,43	21,43	21,43	21,43	0,00%
CLERMONT-FD	Taxe Habitation	16,93	17,01	17,18	17,52	17,87	18,31	18,71	8,91%
	Taxe Foncière Bâtie	20,76	21,07	21,28	21,71	22,14	22,69	23,19	11,71%
COURNON	Taxe Habitation	19,59	19,59	19,59	20,67	20,67	20,67	20,67	5,51%
	Taxe Foncière Bâtie	20,90	20,90	20,90	22,95	22,95	22,95	22,95	9,81%
PUY-DE-DÔME	Taxe Foncière Bâtie	11,28	11,28	11,44	12,26	12,26	18,79	20,48	81,56%

### Liste d'intérêt communal et d'union républicaine

#### STOP À L'INFLATION VERTIGINEUSE DE LA FISCALITÉ

Déjà dans notre dernier article, nous dénonçons les dérives de l'utilisation de la pompe fiscale, se traduisant par une forte augmentation de la Taxe Foncière sur les parties relevant du département, de la région et de Clermont Communauté. Cela continue, avec cette fois pour cible les entreprises.

Les médias s'en sont fait largement l'écho au travers de manifestations des milieux professionnels qui ont vu leur montant de Cotisation Foncière multiplié par trois ou quatre, voir cinq dans certaines régions. Cet impôt injuste, car indépendant du bénéfice, pénalise surtout les entreprises à faible résultat et donc touche les

petites entreprises et les entreprises individuelles. Arrêtons ce double langage de la part de nos dirigeants politiques actuels : «réduction des charges des entreprises d'un côté et matraquage fiscal au travers des impôts de l'autre». A cette allure, le Pacte de Compétitivité si cher aux élus socialistes, va vite avoir «du plomb dans l'aile». Dans un contexte économique déjà difficile, arrêtons d'utiliser le levier fiscal comme seul remède à nos déficits et attaquons nous également à réduire nos dépenses inutiles et nos «gabegies» en tout genre financées à partir de nos impôts.

### Avec la gauche, Chamalières en mouvement

#### LA GIROUETTE ET LE VENT

Nous nous devons de féliciter notre maire – ancien député - pour son sens de l'anticipation. En effet il a quitté le navire UMP quelques semaines à peine avant qu'il ne sombre corps et âme dans des primaires calamiteuses.

Que n'avions nous pourtant entendu lors des primaires socialistes qui ont donné un président de gauche à la France ! Les accusations portées contre nous à l'époque paraissent aujourd'hui bien dérisoires quand on observe avec consternation la guerre des

chefs sur fond de triche. Et pourtant l'UMP se dit en capacité de re-gouverner la France !

La question que nous posons à notre maire est la suivante : aurait-il rejoint l'UDI de Borloo si l'UMP n'avait pas perdu et la présidentielle et les législatives ? En répondant publiquement à cette question, Louis Giscard d'Estaing nous permettra de savoir qui de la girouette ou du vent a tourné...

# GÂTEAUX DE CRÊPES

**POUR 2 GÂTEAUX ENVIRON 8 A 10 Personnes**  
**Restaurant La Passerelle / Avenue de Fontmaure**

- 1/2 litre de lait / 10 œufs / 100 gr. de sucre / 100 gr. de farine / 50 gr. de beurre
- Faire chauffer le lait dans une casserole
- Pendant ce temps séparer les blancs et les jaunes d'œufs
- Mettre les blancs au batteur avec une pincée de sel fin et monter en neige
- Mélanger au fouet les jaunes d'œufs 100gr. de sucre et 100 gr. de farine
- Verser le lait bouillant dans le mélange (jaune, farine, sucre) puis incorporer immédiatement dans les blancs en neige, délicatement afin d'obtenir un mélange homogène.
- Dans les poêles à crêpes faites cuire, avec un peu de beurre, des crêpes épaisses d'un seul côté, puis les empiler au fur et à mesure.
- La dernière crêpe doit être cuite des deux côtés et de diamètre supérieur de manière à envelopper le tas de crêpes. Laisser reposer 1heure sous cloche.
- Déguster tiède accompagné d'une crème anglaise, de chocolat chaud, et de deux pour les plus gourmands.



**Recette de la Brasserie La Passerelle**  
 4 Allée du Parc, 63400 Chamalières  
 Téléphone : 04 73 36 15 89



Une grille de Sudoku est composée de 9 carrés de 9 cases soit 81 cases. Le but du jeu est de parvenir à inscrire tous les chiffres de 1 à 9, sans qu'ils se répètent, dans un ordre quelconque dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque carré de neuf cases. Tout le monde peut jouer, il suffit d'être patient et surtout logique !

8	5	9		6	2	4		
	2	1	5			7		
4			9			5		
5	6	2	7	9				
	8			4				
1	4	6	9	5	2			
6	1	2				8		
7			8	6	1	5		
8	5	6						

FACILE

7		2	1		5			
	6			5	7			
		2	9		3	6		
	3	6			2	8		
2			9			6		
9	5			7	1			
		3	7	4	1			
7	8				6	5		
1		3	9					

MOYEN

5	9		4					
	7	6						5
			5					
9		4						1
	3	9	2	4				
2			5		7			
	7							
5			7	4	6			
		2	5	3				

DIFFICILE

## LES MOTS CROISES DE PHILIPPE IMBERT LES PLATS TRADITIONNELS DU REVEILLON DE NOËL

### HORIZONTALEMENT :

1- On en a fait tout un plat depuis qu'elle s'est faite plumer pour les Fêtes ! - 2- A prendre bon et plein d'air - Organise des jeux - Cardinaux - 3- Accompagnent très bien la volaille (avec un article) - 4- Démonstratif - Un peu de neige - Ville du Nigeria - 5- Demandent un petit coup de main à l'ouverture ! - Se doit d'avoir une belle robe au réveillon ! - 6- Ancien - Lettres au dépouillement - 7- Assez enveloppées, elles sont appréciées, au dessert, aussi pour leurs blagues - 8- Fabrique de cadres - On savoure en entrée son médaillon - 9- Ne vaut rien - Plaque étrangère - Thallium - Négation - 10- On les déguste avec le canard - Piégé - 11- Ne sont plus en état de nous faire les cornes pendant le réveillon ! - Toujours vert - 12- Etait avec les étoiles, en général - Ville d'Italie - Le plancher des vaches -

### VERTICALEMENT :

A- On a vraiment bûché pour la préparer - B- Bas ou haut de gamme - Pronom personnel - Elle garde des trésors qu'on lui a confiés - C- Se la coule douce à Strasbourg - Maison luxueuse - D- Pénétra - Sodium - E- Mettre la quantité désirée - Un homme qui regarde - F- Coeur tendre - Laissez par le feu - G- Tire en l'air sans sommation - Ont un bain bénéfique - Niais - H- Irlande - Celui du réveillon le plus connu, c'est la dinde ! - Est en règle - A ne pas perdre - Appréciables avec un bon vin blanc - J- Retirées de l'oeuvre - Thulium - K- Espion royal - L'escale du solitaire - Infinitif - L- Le bruit (avec un article) - Absorbe une drogue par le nez -

## LES SUDOKUS DE PHILIPPE IMBERT

**SOLUTIONS - LES PLATS TRADITIONNELS DU REVEILLON DE NOËL :**

**HORIZONTALEMENT :**  
 1- DINDE DE NOËL - 2- BOUL - 3- CRÊPES - 4- CŒUR - 5- NIGÉRIEN - 6- ANCIEN - 7- MIGNONS - 8- PÂTES - 9- CADRE - 10- RIEN - 11- ÉTRANGÈRE - 12- ÉTOILES

**VERTICALEMENT :**  
 A- Bûche de Noël - B- Haute - C- Elle - D- Pénètre - E- Quantité - F- Regarde - G- Tire - H- Irlandaise - I- Dinde - J- Blanc - K- Royal - L- Bruit

5	2	9	7	1	4	6	8	3
8	4	7	6	2	3	1	5	9
6	1	3	5	8	9	7	2	4
9	6	5	4	7	8	2	3	1
7	3	1	9	6	2	8	4	5
2	8	4	1	3	5	9	6	7
2	8	4	1	3	5	9	6	7
3	5	2	8	4	1	9	6	7
4	9	6	2	8	4	5	1	7
1	7	8	3	4	6	5	9	2
3	5	2	8	4	1	9	6	7
4	9	6	2	8	4	5	1	7

Ménage & Repassage | Garde d'enfants | Jardinage

**MERCI+**

[ Intervention sur CLERMONT-FD et sa périphérie ]  
 Votre agence : 60, bd Gambetta • 63400 Chamalières

0 800 102 422 • Appel Gratuit  
 www.merciplus.fr

- Vidéo protection
- Alarme
- Télésurveillance

14, avenue Marx-Dormoy  
 63057 Clermont-Ferrand  
 Tél. 04 73 93 10 24

www.telesecur.com  
 telesecur-sas@telesecur.fr



